

COMPTABLE

Finalité de l'emploi

Le comptable assure la tenue, le contrôle et la fiabilité des opérations comptables et financières de la Fédération française de tennis de table. Il veille à la conformité réglementaire des enregistrements, au respect des procédures internes et à la bonne gestion des ressources fédérales. Véritable garant de la qualité des données financières, il participe à l'élaboration des bilans, au suivi budgétaire et à la gestion quotidienne des flux économiques (achats, ventes, subventions, salaires, partenariats)

Missions principales

- Assurer la tenue de la comptabilité générale et analytique de la structure.
- Saisir et contrôler les pièces comptables (factures, notes de frais, règlements, écritures).
- Réaliser les opérations de clôture mensuelle et annuelle.
- Participer à l'élaboration du budget et à son suivi.
- Préparer les éléments pour les bilans, audits et commissaires aux comptes.
- Assurer le suivi de la trésorerie et des flux financiers.
- Gérer la comptabilité des subventions, partenariats et conventions.
- Établir les déclarations fiscales et sociales (TVA, DAS2, etc.).
- Contribuer à la mise en place et au respect des procédures comptables internes.

Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +3 en comptabilité, gestion ou finance (BTS Comptabilité-Gestion, DUT GEA, DCG, Licence Pro).
- Expérience confirmée dans la comptabilité associative ou publique souhaitée.
- Connaissance du secteur sportif et du fonctionnement d'une fédération appréciée.
- Maîtrise des outils informatiques comptables et tableurs.

Évolutions possibles

- Chef comptable ou responsable comptable.
- Contrôleur de gestion.
- Directeur financier adjoint.

